nus du même type, limité à 1 Go par mois, le rendant inutilisable pour accéder à des services concurrents.

En France toujours, Bouygues Telecom a créé une offre garantissant un accès « prioritaire » sur le reste de ses clients en cas de congestion du réseau.

Altération du contenu

En France, en 2013, il est révélé que SFR recompresse les images et altère le code de façon à le rendre moins lourd sur son réseau 3G.

Toujours en France, Sosh, la filiale « low cost » d'Orange, est suspectée d'injecter dans les pages webs de la version mobile de Facebook deux liens cliquables (« mes communautés » et « retour à Orange World ») favorisant les services Orange.

Pour aller plus loin

La quadrature du net



Au quotidien, La Quadrature du Net agit pour la défense des droits et libertés des citoyens sur Internet. Cet objectif passe par l'organisation de campagnes de sensibilisation et de mobilisation, la publication d'analyses détaillées, le développement d'outils, la rencontre

de décideurs politiques mais aussi des interventions publiques.

Ils campagnent :

- pour la défense de la neutralité du Net et la non-discrimination des données :
- pour la protection du droit à la vie privée et des données personnelles;
- contre la surveillance de masse;
- pour une réforme positive du droit d'auteur et contre la répression du partage;

- pour la défense de la liberté d'expression contre la censure :
- pour l'exclusion des dispositions concernant nos droits fondamentaux des accords internationaux;
- pour la participation citoyenne aux processus démocratiques.

La FFDN

La fédération FDN regroupe des Fournisseurs d'Accès à Internet associatifs se reconnaissant dans des valeurs communes : bénévolat, so-



lidarité, fonctionnement démocratique et à but non lucratif; défense et promotion de la neutralité du Net. À ce titre, la fédération FDN se donne comme mission de porter la voix de ses membres dans les débats concernant la liberté d'expression et la neutralité du Net. Elle fournit à ses membres les outils pour se développer et répondre aux problématiques qui concernent l'activité de fournisseur d'accès à Internet.

Sources

fr.wikipedia.org/wiki/Neutralite_du_
reseau

www.laquadrature.net

www.ffdn.org







La Neutralité du Net

Qu'est-ce que c'est?

La neutralité du Net est un principe fondateur d'Internet qui garantit que les opérateurs de télécoms ne discriminent pas les communications de leurs utilisateurs, mais demeurent de simples transmetteurs d'information. Ceci permet à tous les utilisateurs, quelles que soient leurs ressources, d'accéder au même réseau dans son entier.

C'est un principe qui est aujourd'hui remise en cause à mesure que les opérateurs développent des modèles économiques qui restreignent l'accès à Internet de leurs abonnés, en bridant ou en bloquant l'accès à certains contenus, services ou applications en ligne (protocoles, sites web, etc.), ainsi qu'en limitant leur capacité de publication.

Par exemple, sans Neutralité, Facebook pourrait payer les fournisseurs d'accès à internet—tels que Belgacom—pour que leur site web soit plus rapide que les autres.

Discrimination à l'égard de la destination

Les premières remises en cause de la neutralité du Net sont apparues aux États-Unis en 2005, avec les déclarations du PDG d'AT&T, Ed Whitacre, dénongant l'utilisation du réseau à titre gratuit par Google et Yahoo.

En 2005, au Canada, l'opérateur Telus a bloqué l'accès vers des sites de syndicats à l'occasion d'un mouvement social interne. Davantage encore qu'une atteinte à la neutralité du Met, cette mesure fut dénoncée comme de la censure.

En 2010, l'opérateur virtuel M6 Mobile utilisant le réseau Orange annonce une offre à $1 \in$ par mois ne donnant accès qu'aux pages web des réseaux sociaux Facebook et Twitter.

Discrimination à l'égard du contenu

En 2007, l'opérateur Comcast, qui possède également de nombreux groupes de médias, a ralenti le trafic peer-to-peer sur ses réseaux, ce qui lui valut d'être sanctionné par la Federal Communications Commission, le régulateur américain des médias et des télécommunications.

En France, les opérateurs proposent des forfaits internet 3G+ qui bloquent des services Voix sur réseau IP (tel que Skype). Le 13 avril 2010, Orange a annoncé l'autorisation des applications VoIP sur son réseau, alors que SFR et Bouygues Telecom confirment leur volonté d'offrir également l'accès à cette technologie.

Discrimination à l'égard de la source

En France, Orange a mis en place en aout 2010 des offres commerciales internet mobile permettant, moyennant surcoût, d'accéder de façon illimitée au service de musique en stream Deezer alors que son forfait mobile est, pour les autres sources de conte-

certains fournisseurs d'accès bloquent l'utilisation de certaines applications, en particulier sur les réseaux internet sans fil (3G).

Les arguments contre la neutralité du Net

Les opérateurs de réseau estiment qu'ils doivent être en mesure de gérer le trafic internet en vue de garantir une qualité de service minimale en termes de débit et de temps de latence. Cela se traduirait par exemple par le lancement d'offres d'accès internet « haut de gamme », qui garantiraient aux abonnés un débit minimal, y compris en période de congestion du réseau. Or, pour garantir de tels débits en période de congestion, il faudrait nécessairement restreindre l'accès des tion, il faudrait nacessairement restreindre l'accès des personnes n'ayant pas souscrit à cette offre.

Les opérateurs de télécommunications voudraient également tirer parti de la demande croissante en contenu, dont ils estiment supporter l'essentiel du coût au travers de leurs investissements dans les infrastructures, alors que les fournisseurs de contenu tels que Google, Microsoft ou Skype engrangent d'importantes recettes. Il s'agirait donc pour les fournisseurs d'accès internet de monétiser l'accès à ces services. Ces derniers seraient contraints de verser services. Ces derniers seraient contraints de verser une partie de leurs revenus aux opérateurs en échange de l'accès au consommateur.

Exemples concrets de remise en cause de la neutralité du Net

Les atteintes à la neutralité du réseau peuvent être le fait de discriminations à l'égard de la source, de la destination ou du contenu de l'information transmise via le réseau.

Les arguments pour la neutralité du Net

Neutralité du Net et démocratie

Contrairement aux moyens traditionnels de communication, tels que la radiodiffusion ou la télédiffusion, produire et diffuser de l'information sur internet est relativement peu cher. Cet accès élargi aux moyens de production et de diffusion de l'information contribue à rendre plus égalitaire l'accès à la sphère communicationnelle.

La neutralité du Met, en assurant l'égal traitement des flux d'information, permet de garantir que l'accès au réseau ne dépend pas des ressources financières des utilisateurs. Acteurs commerciaux et noncommerciaux sont sur un pied d'égalité. Chacun est libre de s'exprimer ouvertement, dans les limites fixées par la loi, et d'accéder à l'information ou aux services qui lui plaisent, que ceux-ci soient payants ou non. Aussi, l'ensemble des sources d'information disponibles sur internet représente ainsi une diversité bien plus grande que celle permise par les médias traditionnels, ce qui constitue un progrès démocratique ditionnels, ce qui constitue un progrès démocratique antable.

Neutralité du Net et innovation

De même qu'un internet neutre constitue une plateforme de communication égalitaire pour la création et la diffusion de messages, tout service ou innovation peut être librement distribué sur le réseau, quand bien même il entre en concurrence avec les offres commerciales des opérateurs de réseaux (exemple du service de téléphonie sur IP Skype).

Le concept d'« innovation sans permis » — caractéristique d'internet et qui permet à des start-ups de distribuer de nouveaux services à moindre coût et sans accord préalable des opérateurs de réseau — est au fondement même du développement d'internet. Or, ce principe est remis en cause puisque ternet.